

# Accusée a tord d'insulte, de parole méchante ... prestataire

# Par emy75020, le 02/10/2015 à 16:51

# bonjour,

je suis accusée d'insulte et de parler a mes collègues comme de la m\*\*\* des paroles hors cadres professionnelles depuis ce lundi.

je vie un calvaire car je ne suis pas comme ça, cela fait 2 ans que je suis sur cette mission (car je suis prestataire).

2 de mes collègues ont été raconté à mon N+3 que je les avait insultés de sous merde, de connasse (désoler), que je leur parlais comme de la merde et que du coup elles voulaient quitter la mission a cause de moi et bien sur le tout en pleurant.

j'ai eu le droit aussi (aujourd'hui avec un point avec ma commerciale) que c'était moi qui avait demandé a partir car si non j allais en arrivée au main avec elle (chose absurde et pas vrai comme tout le reste). Alors que c'est mon N+3 qui a demandé a ce que je parte de la mission. du coup début de semaine prochaine je suis convoqué devant la direction pour des explications mais je sens le licenciement pour faute grave car dans le contrat qui lie mon entreprise et la banque ou je suis il y a un préavis d'1 mois sauf en cas de faute. je suis pas bien du tout ... je ne sais pas comment cela va se finir et j'ai cette sensation que ça va mal se finir pour moi.

Je n'ai jamais eu de mauvais contacte ou autres avec mes anciens patrons de mes missions. je cherche a avoir des conseils pour me défendre car a 2 contre 1 c'est très dur. merci [smile17]

### Par P.M., le 02/10/2015 à 17:40

# Bonjour,

Il faudrait savoir si vous avez une lettre de convocation à un entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement...